



SUR VOS TABLETTES

> Vendredi 1^{er} juillet

- APE Goûter de fin d'année / Devant les écoles - 16h.

> Samedi 2 juillet

- Elsaline Gala de fin d'année / Salle Brassens - 19h30.

> Dimanche 3 juillet

- Elsaline Gala de fin d'année / Salle Brassens - 16h.

> Mardi 5 juillet

- Municipalité Repas marmiton «Déjeuner spécial été». Salle des Rouges Barres - 9h30 à 15h.

> Mercredi 6

- Elsaline Exposition Photo Gala / Club House Complexe Sportif Ph. Berthe - 16h à 19h.

> Jeudi 7 & 21 juillet

- Comité Local du Secours Populaire Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h.

> Vendredi 8 juillet

- Lille3000 Planétarium / Complexe Sportif Philippe Berthe (voir onglet Culture).

> Samedi 9 juillet

- Protection Civile Portes ouvertes - Complexe sportif Philippe Berthe - 11h à 18h. Présentation des différents types de véhicules, visite du local, ateliers d'initiation aux gestes qui sauvent. Cérémonie d'inauguration : 17h

> Mercredi 13 juillet et jeudi 14 juillet

- Municipalité Lez'Estivales (voir flyer).

> Mercredi 3 août

- Donneurs de sang bénévoles Collecte don du sang / Salle Brassens - 14h30 à 19h30.

> Jeudi 4 & 18 août

- Comité Local du Secours Populaire Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h.

> 16, 17 & 18 septembre

- Municipalité Journées du Patrimoine (voir onglet Journées du Patrimoine).



HORAIRES D'ÉTÉ

> Mairie de Lezennes

Adaptation des horaires du vendredi 15 juillet au samedi 27 août inclus. Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermée le samedi.



BICLOUS D'ISIDORE

Votre vélo est fatigué ? Les freins sont usés ? Le dérailleur mal réglé ? Les pneus à plat ? Apprenez à réviser ou réparer votre vélo ou trottinette avec les Biclous d'Isidore les samedis 2 et 9 juillet et 6 et 27 août de 9h à 12h au complexe sportif Philippe Berthe.



CULTURE

MÉDIATHÈQUE

Infos horaires : La médiathèque est ouverte uniquement le matin le samedi de 10h à 12h, du samedi 9 juillet au samedi 27 août.

> Atelier cousu main

- Samedi 2 et 9 juillet 10h
 - Mercredi 27 juillet 14h
- À partir de 12 ans. Entrée libre.

LILLE3000

Jusqu'au samedi 2 juillet : Arts plastiques/ Lille 3000 : exposition des Nanitos à la médiathèque.

Vendredi 8 juillet : Planétarium - Complexe Sportif Philippe Berthe - Horaires : 9h, 10h, 11h, 14h, 15h et 16h. Durée 45mn. Pour tous à partir de 6 ans. Sur inscription en mairie, mairie@lezennes.com ou au 0320915901 (places limitées) voir flyer sur www.lezennes.fr



LE PASS CULTURE EST ÉLARGI AUX JEUNES DE 15 À 18 ANS

Qui est concerné ?

Le Pass Culture est désormais accessible à tous les élèves scolarisés en France, en classe de 4e, 3e, seconde, première et terminale et à tous les élèves inscrits en CAP, dans des établissements publics ou privés sous contrat, et ce, depuis janvier 2022.

Quels sont les changements ?

Une part individuelle sera disponible pour les jeunes entre 15 et 17 ans, sur l'application mobile Pass Culture après ouverture du compte personnel numérique. Ces crédits virtuels seront versés en fonction de l'âge :

- 20 € pour les jeunes âgés de 15 ans ;
- 30 € pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans.

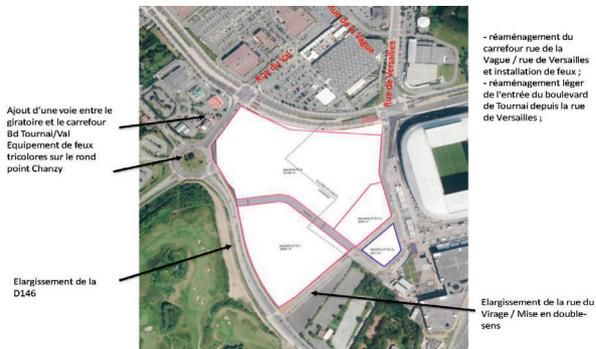
Les sommes sont cumulables pendant la totalité du dispositif mais devront obligatoirement être dépensées à la majorité de l'individu.

Le dispositif à l'âge de 18 ans reste lui inchangé. Une fois que l'inscription est acceptée, le compte du jeune majeur est crédité d'une somme de 300 €. Il faut ensuite sélectionner sur l'application les activités, sorties ou achats de matériel ou biens numériques et les payer directement en ligne. La somme de 300 € peut être utilisée en une seule ou plusieurs fois selon l'activité ou l'achat concerné. Ce crédit doit être utilisé dans les 2 ans à partir de l'activation du compte. + d'infos : <https://pass.culture.fr>



FOCUS : AMÉNAGEMENT BORNE DE L'ESPOIR TRAVAUX MEL

L'aménagement de la Borne de l'Espoir (Futur magasin Leroy Merlin, Siège de Voligia, programme tertiaire) en cours de réalisation est complété par l'intervention de la Métropole Européenne de Lille sur les infrastructures de voiries publiques, afin de renforcer l'accessibilité générale du secteur.



À cet effet, après étude de faisabilité et de trafic routier, le programme prévoit la mise en place d'un dispositif de feux de circulation dans le giratoire Chanzy (mise en service fin août), le doublement de la voie d'accès aux autoroutes A23/A27 et la création d'une voie rue de la Pierre, en direction du Boulevard de Tournai. La sortie principale du siège de la société Leroy Merlin sera également délocalisée sur la voie de contournement. Par ailleurs, la station V'Lille en cours d'implantation à l'entrée de la Rue Chanzy côté rue de la Pierre, sera opérationnelle à la rentrée de Septembre.



NOUVEAUX LEZENNOIS

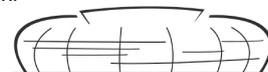
Vous habitez Lezennes depuis janvier 2020, faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie ou par mail à mairie@lezennes.com avant le 26 août. Vous serez invités prochainement par la municipalité pour être informés de tout ce que la commune peut vous proposer.



OXFAM

> Campagne de sensibilisation

L'association OXFAM mène une campagne de sensibilisation et d'information sur son action en porte-à-porte jusqu'au 09 juillet 2022 à raison de 4 jours sur le mois, de 11h à 20h. Cette campagne ne fait pas l'objet d'une collecte d'argent en espèce ou en chèque. Chacun des membres OXFAM portera des vêtements et un badge clairement identifiable au nom et aux couleurs de l'association.



STADE PIERRE MAUROY

- Samedi 2 & Dimanche 3 juillet : 20h* Indochine «Central Tour»

* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé à 17h (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

› Été 2022

Afin d'éviter les risques de cambriolage, pensez à organiser votre absence en trouvant une solution pour que votre maison ou appartement paraisse occupé et n'attire pas l'attention des cambrioleurs :

- Faites vider la boîte aux lettres régulièrement par vos voisins ou vos proches. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Prévenez les voisins et les proches de votre absence afin qu'ils puissent garder un œil sur votre logement et informez-les également de la personne à contacter en cas de problème.
- Fermez, verrouillez et sécurisez les fenêtres, le garage, les vasistas et les portes de balcon. Fermez à clé le portillon du jardin et enfermez les outils et le mobilier de jardin.
- Fermez et sécurisez les soupiraux et les volets roulants.
- Désactivez l'ouverture automatique de la porte du garage.

Ce que vous ne devriez faire sous aucun prétexte :

- Laisser sur votre répondeur téléphonique des informations concernant votre absence prolongée.
- Poster des informations relatives à une absence prolongée sur Facebook, Twitter ou tout autre site de réseau et partage social.

L'Opération Tranquillité Vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, remplissez le formulaire disponible :

- Police Municipale de Lezennes.
- Commissariat de Villeneuve d'Ascq.
- Accueil de la Mairie.
- www.lezennes.fr

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne (voir lien ci-dessous) ; il est à télécharger, à imprimer et à remplir avant de le transmettre ou de le déposer pour finaliser la demande.

http://www.lezennes.fr/fileadmin/site/images/Services_en_ligne/Police_Municipale/OTV_.pdf



PORTAIL FAMILLE

› PORTAIL FAMILLE

Afin de faciliter les démarches d'inscriptions sur les différents temps périscolaires ou pour les accueils de loisirs, la municipalité met en place un Portail Famille qui vous permettra de réaliser toutes vos démarches (inscriptions, réservations, règlements des factures,...) en ligne sur un espace personnel dédié. Retrouvez cet espace via le lien sur le site internet de la ville : www.lezennes.fr ; Services en ligne ; Petite enfance - onglet Portail Famille.

› GRILLE TARIFAIRE

La grille tarifaire concernant les temps périscolaires et extrascolaires maternel/primaire/ Maison des jeunes évolue à partir de septembre 2022. Les modifications apportées permettent une meilleure visibilité des tarifs. Elle a aussi une approche plus sociale et solidaire. La nouvelle grille sera visible sur le Portail Famille disponible via le site www.lezennes.fr



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

› ESPACE PETITE ENFANCE :

• Consultation infantile

Les consultations se font sur le site de l'UTPAS d'Hellemmes. Veuillez téléphoner au 03 59 73 96 60 pour prendre un rdv.

› ESPACE ENFANCE

Centre de loisirs Été 2022

- Juillet = du lundi 11 au vendredi 29 juillet
- Août = du lundi 1^{er} au mardi 30 août

Fermeture pour préparation et entretien des locaux le vendredi 8 juillet, ainsi que le mercredi 31 août.

Maternel et primaire

Les primaires seront accueillis au Complexe sportif et les maternels dans les centres.

› MAISON DES JEUNES

Été 2022

- Du lundi 11 au vendredi 29 juillet
- Du lundi 1^{er} Août au vendredi 12 août

Séjour jeunes à Seignosse : départ le dimanche 14 août / retour le dimanche 28 août.

› FERMETURE DES STRUCTURES

Multi Accueil « Les Lutins d'Isidore »

Le vendredi 29 juillet soir, réouverture le lundi 22 août matin. Réservé aux enfants avec contrat pour l'année 2022/2023.

Relais Petite Enfance « Les Nanous »

Reprise des ateliers d'éveil le jeudi 8 septembre.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

› Réservation pour visites des carrières souterraines et « Voyage au cœur de la Pierre » parcours théâtralisé

La 39^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022, à Lezennes. Sur réservation en mairie, du lundi 5 septembre jusqu'au vendredi 16 septembre.



SOCIAL - AÎNÉS - SANTÉ - SOLIDARITÉ

› Voyage des aînés

La sortie des aînés organisée par la municipalité aura lieu le samedi 24 septembre, heure de départ 8h15 ; heure de retour prévu 18h30. Nous vous proposons la visite du MusVerre de Sars-Poterie, suivie d'un déjeuner dans un restaurant traditionnel aversois. L'après-midi sera consacré à la visite de la fromagerie du pont des loups et à une dégustation. Possibilité de faire des emplettes gourmandes. Vous détenez la carte Lez'aînés, vous avez 60 ans et plus (pour un couple, il suffit que l'un des 2 conjoints remplisse cette condition), les inscriptions et paiements sont à faire en mairie avant le vendredi 3 septembre. Prix : 10 ou 20 euros selon l'imposition. Places limitées, au-delà de 100 inscriptions, les lezennois seront inscrits en « liste complémentaire ».

› Ateliers « Mémoire »

Les ateliers « Mémoire », animés par des bénévoles, se déroulent salle des Rouges Barres les mercredis et vendredis après-midi, à raison d'environ 12 séances par an et par groupe. Ouverts aux lezennois de plus de 60 ans, quelques places sont disponibles. Inscription gratuite en mairie avant le 27 août.

La pharmacie du Grand Stade sera de garde les 1^{er} et 30 juillet et le 28 août. Tél : 03 20 91 28 27. Adresse : 32 rue Gambetta



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

- › Moïse CATRY MONPAYS
- › Basile MATHURIN
- › Alessyo MUTEAU DERREVEAU

Ils se sont unis :

- › Panjanaden SOOPRAMANIEN & Covillah MONIEN
- › Patrice CARPENTIER & Nadia GALLEZOT



PERMANENCES

• Emploi et Formation :

Sur rdv en téléphonant en mairie.

• ACTION « mutuelle solidaire » :

Le vendredi 8 juillet sur rdv en téléphonant en mairie

• ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Pas de permanence à Lezennes mais vous pouvez téléphoner au 03 59 61 62 59 pour connaître les permanences sur les autres sites. Site web : <https://www.adilnfdc.fr/nospermanences>

• AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie.

Sur rdv en téléphonant au 03 20 49 50 79.

• Conseiller Info Energie

Permanence le 3^{ème} mercredi du mois, uniquement sur rdv au 06 87 95 86 94.

• Urbanisme

Le samedi 2 juillet de 9h à 12h en Mairie. Sans rendez-vous.

• Conciliateur de justice :

Permanence le 28 juillet, 11 et 25 août sur rdv en téléphonant en mairie.

• Député :

Permanence de Monsieur le Député en Mairie le 1^{er} mardi du mois de 15h30 à 17h30. Avec ou sans rdv. Tél : 06 48 44 25 91.



› Lezennes se met au compostage !

Le compo quoi ? Le compostage consiste à recycler des déchets organiques (verts et de table) pour produire naturellement un fertilisant : le compost.

Les avantages ? C'est écologique : composter c'est contribuer à réduire la pollution -> moins de déchets dans sa poubelle, moins d'allers-retours à la déchetterie, moins de déchets brûlés. Economique : le compost est un engrais naturel et gratuit. Pratique : le compost est votre meilleur allié, il nourrit et protège votre sol dans le temps.

C'est pourquoi, des groupes d'habitants ont souhaité s'engager dans une aventure collective de compostage. Deux sites ont été installés en juin aux potagers d'Isidore et au parc Picavez. Si vous souhaitez plus d'informations, ou rejoindre l'aventure, contactez Marion à devdurable@lezennes.com

DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition

Les samedis 16 juillet & 20 août de 10h à 12h

Centre Technique Municipal

COLLECTE DES D M S

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

les samedis 16 juillet & 20 août de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens